

COMMUNE DE VOUGY
B.P. 21
74130 VOUGY

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
VOUGY
DU 09 MAI 2007

Réuni sous la présidence de M. Alain SOLLIET, Maire, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

1 - PERSONNEL COMMUNAL

Un poste d'adjoint technique est créé afin de permettre l'embauche de l'agent actuellement en contrat d'apprentissage ;

2 - Ramassage scolaire

Les tarifs du ramassage scolaire pour le groupe scolaire de Vougy, sont fixés comme suit pour l'année scolaire 2007/2008 :

1 enfant : 75 €uros
2 enfants : 110 €uros
3 enfants : 130 €uros

4ème enfant et suivant : gratuit

3 - Tarifs garderie/cantine

Dans le cadre de l'harmonisation des tarifs de la garderie et de la cantine entre toutes les communes adhérentes à la CCFG, ils sont fixés comme suit, pour l'année 2007/2008

Garderie :

	2007/2008	
La séance	MATIN	SOIR
½ forfait mensuel	1.90 €	2 €
Forfait mensuel	7.50 €	9 €
	15 €	18 €

Cantine : le ticket (vendu par carnet de 10)

2007/2008		
T1	T2	T3
2.29	3.22	3.69

5 - Location appartement 404, rue des Ecoles

Le bail de location consenti pour le logement situé 404, rue des Ecoles et renouvelé pour un an

6 - Agrandissement groupe scolaire

L'avenant au lot 10 - électricité d'un montant de 1 258.53 € HT ainsi qu' l'avenant au lot 3 Charpente-couverture-zinguerie en moins-value d'un montant de 4 390 € , sont acceptés.

7 - Acquisition véhicule

Les services techniques ne disposant que d'un camion, il est décidé l'acquisition d'un véhicule Land-Rover.

Vu pour être affiché le 14 mai 2007

conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,